

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 28.12.2018

Numéro de publication: HR01-1004532650

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées La Bolliattaz SA, Lutry

La Bolliattaz SAChemin de la Bolliattaz 2 1095 Lutry

Forme juridique: Société anonyme

IDE: CHE292566871

Siège: Lutry Objectif

la société a pour but l'exploitation d'un domaine agricole et viticole, y compris la mise en location de l'habitation non affectée à l'exploitation (pour but complet cf. statuts).

soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du

commerce et jouit de la capacité juridique. Publication selon les art. 9 et 35 ORC. Registre journalier no 23010 du 21.12.2018

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de

Vaud

Révision:

Renonciation à la révision

La Bolliattaz SA, à Lutry, Chemin de la Bolliattaz 2, 1095 Lutry, CHE-292.566.871. Nouvelle société anonyme. Statuts: 1er novembre 2018. Autre adresse: Chemin des Bûcherons 83, 1234 Vessy. But: la société a pour but l'exploitation d'un domaine agricole et viticole, y compris la mise en location de l'habitation non affectée à l'exploitation (pour but complet cf. statuts). Capital-actions: CHF 400'000, entièrement libéré, divisé en 400'000 actions nominatives de CHF 1. Apport en nature et reprise de biens selon contrat du 1er novembre 2018: actifs (CHF 3'012'846.37) et passifs envers les tiers (CHF 75'513.85), de la société simple composé de Dominique Günthart, Anne Hügli, Pierre Dayer et Isabelle Däniker, soit un actif net de CHF 2'937'332.52; en contrepartie, il est remis 400'000 actions nominatives de CHF 1, le solde de CHF 2'537'332.52 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courriel ou par écrit. Administration: Dayer Pierre, président, Hügli Anne, les deux de Nendaz et à Chêne-Bougeries, Däniker Isabelle, à Veyrier, et Günthart Dominique, à Lenzburg, tous deux de Zurich, les quatre avec signature collective à deux. Selon déclaration du 1er novembre 2018, la société n'est pas